

LES MÉRULES

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

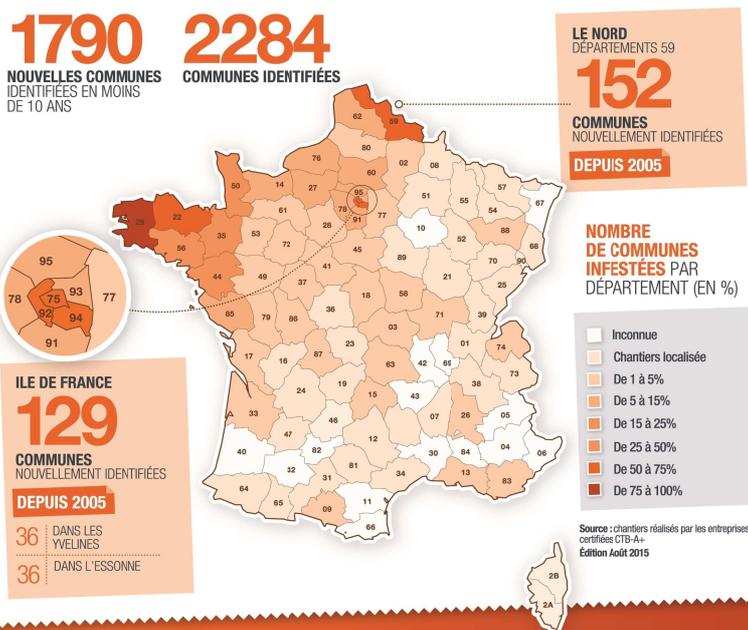
Votée en février 2014, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi Alur, compte plusieurs mesures phares dont la première vise à favoriser l'accès de tous à un logement digne et abordable. Publié en mai dernier et intégré dans le code de la construction et de l'habitat, un nouvel article instaure un dispositif de lutte contre la mэрule. Reprenant les principes de la réglementation termites, la loi Alur ne rend pas le diagnostic mэрule obligatoire mais impose désormais :

POUR LE PROPRIÉTAIRE



La déclaration obligatoire en mairie par les occupants (locataires, propriétaires ou syndicats de copropriété si la mэрule est située dans les parties communes), dès lors qu'une présence de ce champignon parasite est détectée.

ÉVOLUTION DE L'INFESTATION EN FRANCE



LES CONDITIONS PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DE LA MÉRULE

- 1 L'HUMIDITÉ ET LE CONFINEMENT**
- 2 UN CLIMAT TEMPÉRÉ** associé à une certaine humidité de l'air
- 3 UN ENTRETIEN DÉFICIENT** (fuite, chéneaux vieillissants, étanchéité des façades et toiture...)

QUELS SONT LES COÛTS ET LA DURÉE MOYENNE D'UN TRAITEMENT ?

La durée et le coût d'un traitement dépend surtout de l'origine du désordre et le plus coûteux sera non pas les travaux de traitement mais surtout :

- Les travaux préparatoires de dépose
- De recherche de l'étendue de l'infestation
- Puis les travaux d'assainissement
- Et de rétablissement de conditions de ventilation suffisantes.
- Travaux d'embellissement

LES BONS GESTES POUR ÉVITER TOUT CAS DE MÉRULE CHEZ SOI

UN HABITAT SAIN ET BIEN ENTRETENU

- Pas d'humidité = pas de mэрule
- Assurer une bonne ventilation (éviter le confinement)
- Vérifier l'étanchéité en façade et couverture
- Éviter les bois en contact avec le sol (terre battue...)



D'INFORMATIONS SUR

www.ctbaplus.fr

UNE FORTE IMPLANTATION SUR LA FRANCE ET LES DOM

UN RÉSEAU DE

170

PROFESSIONNELS CERTIFIÉS PAR L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA

PLUS DE

55

ANS D'EXPÉRIENCE

CTBA+
CERTIFIÉ PAR FCBA
QUALITÉ DE SERVICES
PROTECTION BOIS ET BÂTI